

Régate de ligue N3 Sélective Championnat de France  
11 et 12 Mai Sain Trojan les bains  
Autorité Organisatrice (OA) Club Nautique du coureau d'Oléron  
Grade : 5A  
Séries : FK14, SL15, SL16, INC

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règlements fédéraux.

## 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des séries F14, SL15, SL16, INC.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

Club Nautique du Coureau d'Oléron  
20 Boulevard Félix Faure  
17370 Saint Trojan les Bains

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité - le certificat de jauge ou de conformité.

## 3. DROITS À PAYER

Série	Montant
TOUTES	7 €/ PERSONNE/JOUR

## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des inscriptions	11/05/2019	10h-12h
Clôture des inscriptions	11/05/2019	12h
Jauges et contrôles	SANS OBJETS	

## Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
11/05/2019	13h	TOUTES
12/05/2019	10h	TOUTES

5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales dans le hall du CNCO

## 7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type Technique.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

- 9.1 **2 courses** devront être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de **3 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand **3 courses** ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués aux premiers.

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

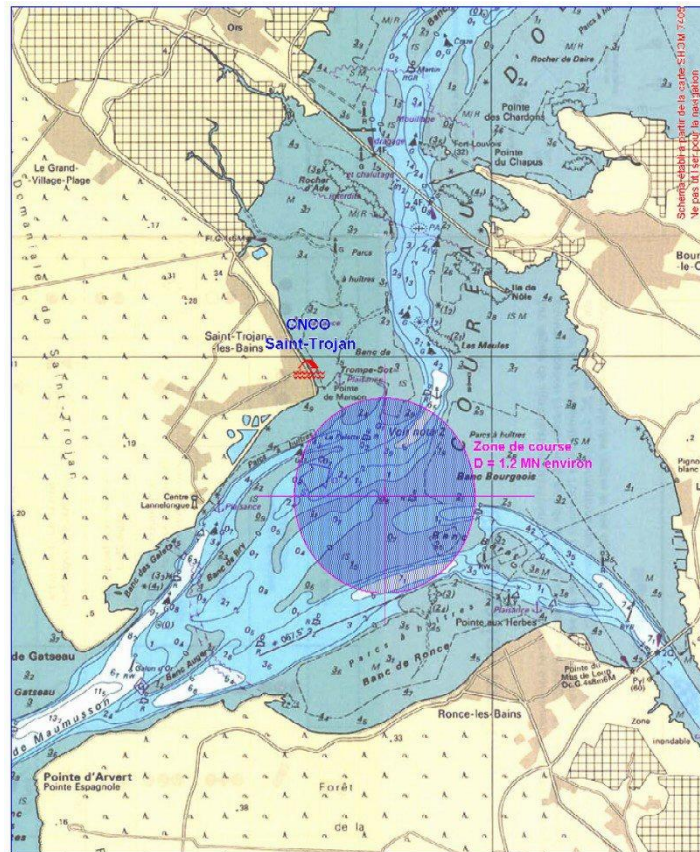
## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :  
Club Nautique du Coureau d'Oléron  
05 46 76 02 08  
info@cnco-oleron.fr

## SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Date	Pleine Mer	Basse Mer	Coefficients
11/05/2019	11h04	16h20	56/53
12/05/2019	12h32	17h35	50

## ANNEXE ZONE DE COURSE



## ANNEXE PARCOURS

